

SEANCE DU 17 octobre 2017

Le Conseil Municipal s'est réuni le 17 octobre 2017 sous la présidence du Maire, Monsieur Pascal TURRI.

GERPLAN

Lors de la dernière réunion, le Conseil Municipal a approuvé le GERPLAN pour l'année 2017. Une modification de surface est encore intervenue le montant total des indemnisations est ramené à 2 596 € pour cette année 2017.

LE CONSEIL MUNICIPAL, PREND ACTE de la modification telle que présentée.

MAGAZINE « MIEUX ENSEMBLE »

Le magazine d'information, communautaire « Mieux Ensemble » paraît à un rythme de deux numéros par an. Pour assurer une diffusion optimale auprès des habitants de SAINT LOUIS AGGLOMERATION il est proposé d'en confier la distribution aux services municipaux des Communes membres moyennant le tarif de 0,30 € par exemplaire. Les exemplaires seront livrés à chaque commune par les services de SAINT LOUIS AGGLOMERATION et la distribution se fera sous le contrôle de l'autorité municipale. LE CONSEIL MUNICIPAL, APPROUVE la proposition de SAINT LOUIS AGGLOMERATION telle que présentée

COMMUNICATIONS ET INFORMATIONS

SAINT LOUIS AGGLOMERATION – REUNION DES COMMISSIONS

Monsieur le Maire rend compte de la réunion de la commission « mobilité transport » qui s'est réunie le 10 octobre. La délégation de service public arrivant à échéance le 31.12.2018 l'organisation du transport DISTRIBUS sur le périmètre de de Saint-Louis Agglomération il sera intégré dans la nouvelle délégation, le transport en commun et le transport à la demande élargie aux Communes du Pays de Sierentz et de la Porte du Sundgau. mercredi soir 18 octobre.

La ligne Distribus sera prolongée à compter du 1^{er} janvier 2019 jusqu'à Sierentz et le transport à la demande élargie aux Communes du Pays de Sierentz à compter de 2018.

COMMISSIONS

Monsieur le Maire rappelle que les commissions de SAINT LOUIS AGGLOMERATION sont ouvertes à tous les Conseillers Municipaux, il regrette le petit nombre de conseillers inscrits.

Suite à cette intervention deux conseillers souhaitent s'inscrire

- Monsieur Jean Maxime POMMERY pour la Commission Numérique
- Monsieur Christian FUCHS pour la commission Tourisme

ESCALIER DE L'EGLISE.

Monsieur Christian FUCHS informe que dans le cadre des travaux de remise en état de l'escalier de l'église confié à l'entreprise TP Pays de Sierentz le choix des pierres a été fait. Il s'agit de pierres calcaires de dimension 60x60. L'entreprise démarrera les travaux dès réception du matériel.

ECLAIRAGE EXTERIEUR DE L EGLISE ET DU CIMETIERE

Monsieur Jean MULLER informe qu'il procédera samedi matin 21 octobre avec Monsieur Roland ZELLER au remplacement de l'éclairage extérieur de l'église et du cimetière par des lampes basse consommation.

LOGEMENT 5 RUE DES VIGNES

Monsieur le Maire informe que logement sis 5 rue des Vignes sera loué à compter du 1^{er} novembre à Monsieur et Madame Tamer et Céline BOSUT.

THEATRE ALSACIEN

Monsieur le Maire informe que le Conseil de Fabrique organise comme chaque année la soirée de Théâtre alsacien le samedi 4 novembre avec une troupe venant de Mulhouse. Cette troupe intervient à Stetten depuis 30 ans.

L'intégralité des décisions du Conseil Municipal peut être consultée en Mairie ou sur le tableau d'affichage.